



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81850>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-81850**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-68204

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Grandlyon Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20004697700019

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69505

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 69

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : La présente consultation a pour objet l'achat et la livraison de produits alimentaires : « Lait infantile, petits pots et céréales infantiles » nécessaires à la prise en charge des jeunes enfants de 0 à 3 ans accueillis par l'IDEF, établissement d'accueil d'urgence dans le cadre des missions de la protection de l'enfance exercées par la Métropole de Lyon.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 15800000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Le marché à attribuer est un accord-cadre mis en oeuvre par l'émission de bons de commande. -Le marché est mono-attributaire. -Le contrat est conclu pour une durée ferme de deux années, reconductible de façon tacite une fois pour une durée de deux années. - L'engagement minimum de commandes sur la période ferme de l'accord-cadre est de 25 000 euros HT. Le montant maximum possible de commande sur la durée ferme de l'accord-cadre est de 55 000 euros HT

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/07/2025 à 17h00, lire 31/07/2025 à 17h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2025